

PROPOSITIONS RELATIVES A L' ORGANISATION

PROBLEME	SOLUTIONS
Pas de piscine proche	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des stages piscine au mois de juin - prévoir une demi-journée dans l'EDT sur le temps du cycle - constituer les classes ou groupes en fonction du niveau des élèves en natation pour limiter les coûts de déplacement
- pas assez de créneaux	<ul style="list-style-type: none"> - constituer les classes ou groupes en fonction du niveau des élèves en natation pour limiter le nombre de créneaux utilisés : faire passer des tests à tous les élèves avant le 15 septembre, quand la piscine n'est pas encore complètement utilisée. Possibilité d'utiliser les fiches de primaire dans le cadre de la liaison CM2-6è. - Avoir un référent par secteur qui gère la répartition avec un souci pédagogique - établir des règles pour l'attribution des créneaux : priorité en fonction des niveaux de classe... voir la priorité rectorale - avertir le référent en cas de créneau non utilisé à la rentrée - harmoniser le nombre et la durée des cycles sur l'année entre collèges et lycées - aligner les horaires piscine sur les besoins des établissements scolaires (éviter 8h-8h45 suivant les cas) - les actions de soutien peuvent être organisées en collège sur le dernier cycle libéré par les lycées - répartir le nombre de créneaux par établissement sur l'année en fonction des priorités retenues (utilité d'un référent externe pour effectuer cette répartition sur des critères objectifs)
- Pas assez d'encadrement, Gérer l'hétérogénéité des groupes et les contraintes institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - constituer les classes ou groupes en fonction du niveau des élèves en natation pour limiter le nombre d'élèves à encadrer, faire des barrettes. Les élèves nageurs font une autre activité pendant que les non nageurs vont à la piscine. Aligner trois classes pour éviter de surcharger la classe qui travaille en parallèle : 1 groupe à la piscine et deux groupes ailleurs) - 1h de décharge pour un prof / natation => coût d'1 h sur la DHG ou demande d'HSE pour un prof libre pour régler les difficultés des élèves vis-à-vis du savoir nager -
- utilisation de l'espace de pratique : Le secondaire n'a pas accès au petit bain ou aux bords de bassin	<ul style="list-style-type: none"> - la répartition des créneaux doit inclure l'espace de pratique et ne doit pas se faire a priori sur des critères uniquement organisationnels (petit bain que pour le primaire et grand bain que pour le secondaire...)
- utilisation de l'espace de pratique : Espace contraint par les lignes d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Donner la possibilité d'utiliser le bassin dans la largeur. Demande une coordination avec les autres établissements pour organiser le bassin en fonction des projets de chacun.

Pas d'accès au matériel pédagogique	Mutualiser les établissements pour acheter le matériel et stocker dans un local unique car problème d'hygiène pour le matériel qui vient de l'extérieur
Priorité d'accès aux créneaux écoles/collèges/lycées	Etablir des priorités en fonction de la demande institutionnelle : priorité au « savoir nager » défini par le socle commun. propositions : 1- primaire ne sachant pas nager 2- collège ne sachant pas nager : donner la priorité à un niveau de classe (6è, 5è), puis organiser du soutien dans les autres niveaux (au minimum) 3- lycée : soutien et/ou examens
Les élèves en très grande difficulté	- gérer dans le cadre des PPRE pour travailler en effectif restreint
Les élèves en difficulté	-Une possibilité avec l'accompagnement éducatif, mais qui se limite aux élèves volontaires... - Mettre en place des projets de soutien. Possibilité de faire trois périodes collèges/lycées et extraire le mois de juin pour les projets particuliers. Possibilité d'exploiter les piscines extérieures au mois de juin.
Elèves dispensés	- obligation de présence en tenue suivant le règlement intérieur de la piscine